

PLU de Civrac-de-Blaye : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 8 mars 2024

Le document d'urbanisme en vigueur à Civrac-de-Blaye (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 11 mai 2022. Il délimite 53 zones, dont 22 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 8 mars 2024.

- Le PLU de Civrac-de-Blaye s'applique dans sa version du 11 mai 2022.
- Il délimite 53 zones : 22 urbaines (U), 5 à urbaniser (AU), 11 agricoles (A) et 15 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Civrac-de-Blaye occupe le rang 183 par le nombre de zones délimitées : 2 zones de moins que la médiane du département (55 zones).
- 51 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Civrac-de-Blaye depuis 2013, pour 47 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	53 zones
Zones urbaines (U)	22 zones
Zones à urbaniser (AU)	5 zones
Zones agricoles (A)	11 zones
Zones naturelles (N)	15 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	CIVRAC-DE-BLAYE
Version du	11 mai 2022
Partition GPU	DU_33126
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/ DU_33126/ce27be993f066b320c485453a84045d0/33126-reglement_20220511.pdf

Les risques naturels et technologiques à Civrac-de-Blaye

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	14 mai 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° JORE-EXT-1000054700685
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/normal/JORE-EXT-1000054700685
Risques majeurs recensés	101222931C du 29.04.2024 - Risque industriel
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	13 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er février 2012
Péril de la dernière reconnaissance	Secours n'a pas subi une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes n'est pas anormale

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLOU, PSM, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/civrac-de-blaye-33126>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Civrac-de-Blaye : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés
Potentiel radon
Base GASPAREX extraite le

0 plan
Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines
Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UB, UE, UY
1AU, 1AUY, 2AU, 2AUY

Situation administrative

Code INSEE
Code postal
Intercommunalité
Département
Région

33126
33920
CC Latitude Nord Gironde
Gironde
Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026
Zones délimitées — 28 septembre 2026
Zones délimitées — 2 septembre 2026

53 zones
53 zones
53 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Vivien-de-Blaye (3,9 km)
Cézac (4,3 km)
Cubnezais (5,1 km)
Saint-Savin (5,5 km)
Saint-Yzan-de-Soudiac (6,3 km)
Cavignac (6,4 km)
Marsas (8,4 km)
Laruscade (9,3 km)
Pugnac (4,7 km)
Saint-Laurent-d'Arce (7,7 km)
Virzac (9,8 km)
Prignac-et-Marcamps (10,0 km)
Saint-Gervais (10,7 km)
Val de Virvée (11,5 km)
Cartelègue (12,4 km)
Saint-André-de-Cubzac (13,2 km)

42 zones
48 zones
100 zones
54 zones
27 zones
73 zones
43 zones
121 zones
49 zones
45 zones
29 zones
47 zones
42 zones
71 zones
135 zones
218 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/civrac-de-blaye-33126>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.